

RESTAURATION : le patron des Bistro Régent lance un appel pour payer les salaires plutôt que la TVA

Marc Vanhove, fondateur de l'enseigne de restauration Bistro Régent (siège social à Bordeaux/Gironde, CA 160 M€) appelle les restaurateurs à repousser le paiement de la TVA pour ménager leur trésorerie et privilégier les salaires. « Le confinement va représenter pour moi une perte sèche de 1,4 million d'euros par mois. J'ai donc pris la décision de ne pas payer la TVA du mois de février qui représente 456 000 euros. Et je ferai de même avec celle correspondant à la première quinzaine de mars. Nous aurions les moyens la payer car nous sommes solides, mais mieux vaut avoir de la trésorerie », explique Marc Vanhove aux [ECHOS](#) / T : 01.49.53.65.65. Bistro Régent compte 126 restaurants dans toute la France. www.bistro-regent.fr